



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 24 mars 2022
Convocation du : 18 mars 2022
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 29

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le vingt-quatre mars à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bernard HAESBROECK, Maire.

PRESENTS : Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Laurent DERONNE, Catherine DE PARIS, Martine COBBAERT, Jean-Louis MERTEN, Martine DUBREU, Ibtissam MARZACK-AFFAOUI, Lahcem AIT EL HAJ, Rut LERNER-BERTRAND, Grégory PICKEU, Philippe CATTOIRE, Alexis DEBUISSON, Dominique BAILLEUL, Véronique NAEYE, Carole CASIER, Pierre VANNESTE, Sophie TANGHE, Philémon BRUNET, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Caroline BAURANCE, Hans LANDLER, Catherine HALOS, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Désiré BAILLON.

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Céline LEROUX, Hugues QUESTE, Thomas BLACTOT, Valérie PRINGUEZ, Sylvie DELANNOY-CUISINIER, Cristiane DELESTREZ ont délégué respectivement pour les représenter Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Martine COBBAERT, Catherine DE PARIS, Laurent DERONNE conformément à l'article L. 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SECRETARE DE SEANCE : Sophie TANGHE

DE22.039

FINANCES
ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS
SUBVENTIONS AU PRORATA DU NOMBRE D'HABITANTS
EXERCICE 2022

Autorisation – Approbation

☪

Comme chaque année, il est proposé d'attribuer les subventions qui sont calculées au prorata du nombre d'habitants.

C'est pourquoi il est soumis à l'approbation du Conseil Municipal les versements suivants :

<u>Nature Fonction</u>	<u>Nom de l'asso- ciation</u>	<u>Montant Perçu 2021</u>	<u>Montant Proposé 2022</u>	<u>1^{er} Tri- mestre 2022 déjà perçu</u>	<u>Solde proposé 2022</u>
6574/61	Flandre & Lys Autonomie	15 084 €	15 161 €	3 771 €	11 390 €
6574/90	Association pour l'Emploi et la Formation Vallée de la Lys et Flandre Intérieure (AEFVLFI)	50 280 €	63 172 €	12 570 €	50 602 €
6574/95	Office du Tou- risme de l'Ar- mentiérois et du Pays des Weppes	20 112 €	6 317 €	5 028 €	1 289 €

Ces subventions seront versées en neuf mensualités, d'Avril à Décembre 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver les versements ci-dessus.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

N'ont pas pris part au vote :

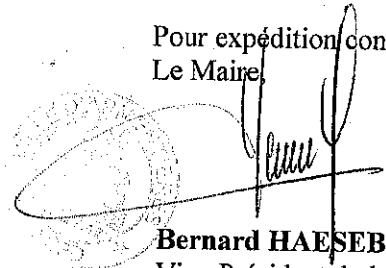
Pour l'Association Flandre-Lys Autonomie : Hugues QUESTE

Pour l'AEFVLEFI : Bernard HAESBROECK, Hugues QUESTE, Martine DUBREU, Sylvie GUSTIN, Céline LEROUX, Jean-Louis MERTEN, Carole CASIER, Lahcem AIT EL HAJ, Pierre VANNESTE, Sophie TANGHE, Valérie PRINGUEZ, Thomas BLACTOT, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Philémon BRUNET ;

Pour l'Office de Tourisme : Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Hugues QUESTE, Martine COBBAERT, Jean-Louis MERTEN, Dominique BAILLEUL, Hans LANDLER.

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,



Bernard HAESBROECK
Vice-Président de la Métropole
Européenne de Lille